Initiatives ministérielles

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je suis heureux de participer cet après-midi au débat portant sur le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer. Ce projet de loi sonne en réalité le glas du programme des tarifs de l'Est.

Les députés qui m'ont précédé ont exposé certains des problèmes que présente ce projet de loi, en particulier ses répercussions sur les agriculteurs de la région de l'Atlantique, sur les silos des ports de la baie Georgienne et ainsi de suite.

Nous devons examiner ce projet de loi en tenant compte du fait que le gouvernement supprime unilatéralement des programmes de subventions à l'agriculture. C'est ce à quoi il se résume.

Il découle en réalité d'un budget déposé le printemps dernier qui disait essentiellement: «Nous allons supprimer les programmes gouvernementaux de subventions à l'agriculture.» Nous ignorions à ce moment-là à quel point ces suppressions seraient désastreuses, car il semblait que le gouvernement parlait d'environ 500 millions de dollars au cours des deux prochaines années. En fait, c'est beaucoup plus, si nous comptons la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et le Programme spécial canadien pour les grains, dont on a aussi désespérément besoin aujourd'hui que ces deux ou trois dernières années. Nous constatons que le gouvernement se retire en fait du secteur agricole en le privant de quelque 2,5 milliards de dollars.

Ce projet de loi s'inscrit dans cette initiative, qui consiste à supprimer des subventions de quelque 500 millions de dollars. Le coût réel du programme de subventions au transport du grain et de la farine s'élève à environ 60 millions de dollars.

Si nous regardons nos concurrents mondiaux, nous voyons que les États-Unis augmentent leurs programmes de subventions au transport, leurs prêts pour les grains et ainsi de suite, mais, surtout, leurs programmes de subventions des exportations. Il sera versé quelque 900 millions de dollars dans des programmes de soutien qui visent à enlever aux producteurs canadiens leurs marchés de Russie, de Chine, du Moyen-Orient, d'Afrique ou d'ailleurs. Les États-Unis poursuivent leur guerre contre les producteurs agricoles canadiens. Ce programme de soutien n'est qu'une infime partie de ce que le gouvernement abandonne, mais il a une importance certaine pour nos producteurs. Il est extrêmement important pour l'agriculture et l'économie de l'Atlantique.

Cette initiative survient au moment où les programmes du gouvernement et sa gestion des pêches ravagent l'économie de l'Atlantique. La télévision annonce chaque soir le retrait de programmes. Nous voyons détruire des collectivités entières. Les groupes comme ceux des agriculteurs de l'Atlantique ne voient guère d'un bon oeil cette initiative du gouvernement.

Comme je le disais, ce programme de soutien, qui ne coûte qu'une soixantaine de millions de dollars, est très important. C'est une partie des 500 millions qu'on n'accorde plus, notamment pour l'assurance-récoltes, 200 millions; pour le Programme de remise en état des embranchements, 48 millions; pour le programme de paiement anticipé des récoltes et du grain, que nous avons défendu avec énergie ici, à la Chambre, l'automne dernier; pour le Programme de prêts basés sur les prix; pour le programme de la Commission canadienne du lait; et pour la remise aux agriculteurs de la taxe sur le carburant, le grand total étant de 500 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

On ne cesse de nous répéter que le budget à venir sera encore plus draconien que ce que nous avons vu jusqu'ici.

• (1710)

Après avoir lu cela dans le budget, j'ai eu l'occasion d'entendre le point de vue du Maritime Farmers Council. Dans la lettre qu'il m'a écrite en juin, celui-ci dit estimer que les coûts supplémentaires du blé de mouture pour la volaille et le bétail s'élèvera à près de 9 120 000 \$, c'est-à-dire 21 \$ pour chacune des 400 000 tonnes de grain des Prairies et de maïs de l'Ontario que doivent importer les provinces atlantiques chaque année.

J'ai écrit au ministre de l'Agriculture pour lui demander de renoncer à cette mesure parce qu'elle nuirait à l'agriculture canadienne, celle de la région atlantique en particulier. Fait à remarquer, le ministre a mis plusieurs mois avant de répondre. Quand il s'est enfin décidé, il a simplement déclaré que le programme n'avait plus aucune utilité et qu'il ne servait plus à rien. Il a donc décidé d'y mettre un terme le 15 juillet. Quelques députés ont déjà protesté énergiquement contre cette décision, qu'ils considèrent comme unilatérale. La loi est en vigueur. Le gouvernement n'a pas le pouvoir de l'annuler. Elle ne devrait pas être retirée.

Fait à souligner, j'ai écrit au ministre pour lui dire que l'un des objectifs initiaux du programme consistait à aider les agriculteurs des provinces atlantiques à obtenir un prix plus réaliste pour leurs céréales fourragères. Dans sa réponse, le ministre m'a dit qu'il admettait que le maintien du transport de ces céréales par voie d'eau était vital